33e ANNÉE N° 2642 — PARAIT LE SAMEDI — 9 DECEMBRE 1922

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Neuf francs par an

ETRANGER, port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence Havas*, 62, Rue de Richelieu, et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,50

Commerciales (la ligne).....0.60

Réclames (la ligne).....0,80

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gre.

IL FAUT RETABLIR

le

Scrutin d'Arrondissement

Une des chances du scrutin d'arrondissement est la certitude qu'il n'y aura nulle part de liste entière d'élue avec la R. P. intégrale ; il est rare en effet que la R. P. donne plus de la moitié d'élus pour une liste. Adieu ! la majorité absolue, la plus forte moyenne, la prime à la majorité et toutes les ficelles qui permettaient à une bande joyeuse et solidaire d'entrer en corps au Palais-Bourbon.

Il y aura des victimes ! Au moins 50 o/o des combattants par liste. On va commencer à trouver la pilule amère.

Et puis beaucoup de députés sont las d'avoir à s'occuper de trois à quatre cents communes ; d'avoir à répondre à des milliers de lettres ; d'être tenus à dix fois plus de présence qu'ils n'ont de moyens et de liberté et de se ruiner en subventions s'étendant sur le département.

D'autre part les électeurs n'ont plus *leur* député ; ils se désaffectionnent non seulement des élus, mais du vote lui-même ; de plus en plus on veut connaître son représentant.

Enfin les élections anglaises ont beaucoup frappé la masse en France par leur simplicité.

***

Oui, disent beaucoup de membres du Parlement : scrutin d'arrondissement mais pas de ballottages !

Bien entendu.

Ce serait une stupidité de rétablir les ballottages ; l'immoralité du second tour est établie et le condamne définitivement.

Adoptons donc le système anglais, né de trois siècles de pratique du régime parlementaire et démocratique

Les statistiques des trente dernières années nous montrent, qu'au scrutin d'arrondissement, les deux tiers de la Chambre sont élus au premier tour, donc à la majorité absolue ; et que les quatre cinquièmes des ballottages reviennent à celui qui avait le plus de voix au premier tour.

Peut-on élever, dans ces conditions, une protestation contre le système anglais : élection, au premier et seul tour, du candidat qui a le plus de voix ?

Oh ! je sais que vous allez me dire : avec ce truc-là, vous allez ramener cinq cents des sortants ! Et après ! Je ne veux guère la mort que d'une centaine de sortants ; le reste est bon diable. Pourquoi recruter des hommes nouveaux qui auront à apprendre tout ce qu'ont appris les sortants ?

J'estime que pour vouloir battre un député sortant il faut avoir les plus graves raisons. Si vous ne les avez pas vous n'aurez pas plus de voix que lui, et c'est vous qui serez battu ; si vous les avez, vous serez élu. Y a-t-il là-dedans quelque chose qui soit immoral ? anticonstitutionnel ? contre les droits du suffrage universel ? ou qui puisse blesser une conscience scrupuleuse ?

***

Enfin on dépensera moins d'argent : et c'est important.

Si quelques démagogues, ou des adversaires de mauvaise foi, vous reprochent, messieurs les députés, d'être revenus au scrutin de nos pères, vous répondrez : C'est par économie, pour notre indépendance et dans votre intérêt.

Economie ? C'est indiscutable.

Indépendance ? Qui peut en douter, puisque le chef, bailleur de fonds considérables qu'exige la liste disparaît et ne peut plus imposer ses volontés et celle de son consortium.

Intérêt ? Naturellement ! le député élu au scrutin d'arrondissement est libre ; il a le minimum de fils à la patte et possède le maximum d'indépendance pour travailler au bien du pays ; même à celui privé, de ses électeurs.

C'est parce que j'ai la conviction que le scrutin d'arrondissement est celui qui sera le moins mauvais, que nous faisons campagne, ici et dans le pays pour son rétablissement.

Chaque fois que nous avons eu recours au scrutin de liste, nous sommes tombés dans l'incohérence ou les pires dangers.

Imitons les Anglais qui n'ont résisté à trois siècles de votes que grâce au scrutin d'arrondissement.

Ch S.

LE BROUILLARD

Plus que le froid, le brouillard est pour les asthmatiques et catarrheux une cause d'accès douloureux et prolongés. On prévient ces crises en faisant usage de la Poudre Louis Legras. Ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément et guérit progressivement l'asthme, l'oppression, l'essoufflement, le catarrhe et la toux des bronchites chroniques Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris), adressé à Louis Legras, Boulevard Magenta 139, à Paris.

COIN DU POETE.

Epitre à l'Hiver

Hiver, bonhomme Hiver, veux-tu que je te dise
Ce que j'ai sur le cœur, ce qu'on pense de toi ?
Pourquoi me regarder ainsi, d'un air narquois
Mon speech ne te causerait-il nulle surprise ?
Mon pauvre vieux, bien sûr, je crois que tu radotes,
A moins que ce ne soit, chez toi, du parti pris.
Non content de chiper l'automne, tu sabotes
De nombreux jours au cher printemps, pauvre petit !
A peine sont finies les vendages, la neige,
La glace, les frimas montrent le bout du nez ;
Et tous les maux qui sont l'habituel cortège
Dont tu te montres fier, sur nous, sont déchaînés.
A quoi cela t'avance-t-il, dis-moi, compère,
Quel profit en retires-tu ? Raisonne un peu.
Sur beaucoup d'innocents tu passes ta colère,
Se peut-il que tu prennes plaisir à ce jeu ?
Serais-tu, par hasard, émule de Lénine ?
Ou voudrais-tu parodier d'Annunzio ?
Malheureux ! Le premier est de race féline,
Pétri d'instincts. C'est un tigre, disons le mot.
L'autre, on le dit tout bas, a plus d'une fêlure ;
Il est tombé sur la tête, dernièrement.
Tu pourrais, à bon droit, prendre pour une injure
Que l'on fit, d'eux à toi, quelque rapprochement.
Personne ne te veut de mal. Non ! je t'assure !
Le laboureur qui peine en traçant son sillon,
D'avance, voit mûrir l'abondante moisson.
Lorsque, d'un linceul blanc, tu recouvres la terre.
Au fond de son boudoir, jeune femme coquette
Pense au manteau de loutre offert par son mari,
Puis au grand lac où l'on patine. Quelle fête !
Escomptant ses futurs succès, elle sourit.
Et l'écolier, distrait de sa leçon, murmure :
« Chouette, alors ! On va donc pouvoir s'amuser.
Nous battrons l'autre camp, mais à plate couture.
Quelle guigne ! La pendule doit retarder. »
Pense donc, vieux pandour, si chaque camarade
L'automne, le printemps, le lumineux été
Disaient : « Chacun son tour ! » Et d'un air de bravade
Débordaient tous le temps qui leur est limité.
Ce serait l'anarchie et la guerre civile
Si vous étiez, l'un contre l'autre, tous dressés.
Vous séparer ne serait pas chose facile,
Et les pauvres mortels paieraient les pots cassés.
Pas d'incidents de frontières, mon vieux bonhomme
Et souviens-toi, pour ne pas te montrer cruel,
Que tu ne fus créé, comme Décembre, en somme,
Que pour servir d'escorte au doux petit Noël.

30 Novembre 1922.

LA RIMAILLEUSE.

La Sainte-Cécile

Parmi tant de fêtes qui prônent au calendrier Sisteronnais, deux seulement paraissent nous affectionner davantage. Elles réclament toutes deux notre jeunesse par la couleur locale que nous leur donnons et par l'humour dont nous les émaillons. Ces fêtes sont bien à nous, elles nous appartiennent et ne sont pas article d'exportation et bien entendu nous désirons qu'elles se perpétuent de génération en génération comme un héritage sacré. Nous voulons parler des fêtes de Sainte Cécile et de la Mi-Carême. De cette dernière nous n'en dirons rien pour le moment, les événements antérieurs ont déjà parlé pour nous, mais que dire de la Sainte Cécile et du fils Cécilon. Raconter leur histoire, c'est écrire plusieurs pages sur la musique et les musiciens, les anecdotes surtout y fourmillent.

Depuis 1913, les Touristes des Alpes n'avaient plus célébré leur fête annuelle ; cette année, à l'occasion de la reconstitution de la société musicale tout un programme fut élaboré et samedi, dimanche et lundi, elle a pendant ces trois jours submergé Sisteron de ses flots d'harmonie et de banquets.

Le banquet de samedi eût lieu à l'hôtel des Acacias sous la présidence d'honneur de M. de Clerck, sous-préfet et de M. Thélène, maire. Membres actifs et honoraires se pressaient autour de tables chargées d'un menu savamment composé par notre Vatel Clergue auquel tous les convives firent honneur. Au dessert M. Albert Reynaud président des Touristes, en une improvisation distinguée remercie M. de Clerck et M. Thélène d'avoir accepté la présidence du banquet et de réhausser par leur présence l'éclat de cette manifestation artistique, ensuite il fait part à l'assistance d'un télégramme reçu dans la journée même de M. Ernest Bertin, présentement à Alger et récemment nommé président d'honneur des Touristes des Alpes, dans lequel il remercie les musiciens et dit être de tout cœur avec eux ce jour-là malgré la grande distance qui les sépare. Des applaudissements soulignent la lecture du télégramme. A leur tour M. le sous-préfet et M. le Maire avec élégance et dans des expressions imagées se déclarent heureux de se trouver au milieu d'une société qui renaît de ses cendres et qui sous l'impulsion d'un président et d'un chef énergiques comptera bientôt parmi les premières du département ; déjà, la gloire la frôle de son aile et lui prédit un brillant avenir. De tous points de la salle partent des applaudissements saluant les excellents orateurs qui viennent de couvrir de fleurs nos musiciens. Puis ce sont les chants qui se succèdent sans interruption jusqu'à l'heure ou les plus dociles rentrent tranquillement chez eux tandis que ceux que l'aubade tient éveillés s'égrènent en de lieux discrets, attendant patiemment l'heure où dans la cité tout dort.

Deux heures sonnent à l'horloge municipale, une valse douce et mélancolique se fait entendre comme pour inciter ceux qui plongés dans les bras de morphée laissent béatement passer l'heure du crime. Cette aubade n'est que le prélude d'un magistral concert qui aura lieu à 15 heures à l'Eldorado. Ici, nous ouvrons la parenthèse pour dire qu'il a été impossible à la musique de se faire entendre sur la Place, par suite de la rigueur du temps, comme il avait été primitivement annoncé.

Tout Sisteron fait escorte aux Touristes et c'est devant une salle archi-comble qu'ils exécutent un programme aussi délicat que varié, là encore des applaudissements frénétiques éclatent dans la salle ainsi que les bravos. Décidément nos musiciens sont les enfants chéris du public.

Quant au bal du soir, disons de suite qu'il fut bien, très bien. — Mais nous aurons une petite critique à faire, si toutefois nous pouvons user de notre droit de critique : — honni soit qui mal y pense — Nous avons constaté avec peine que notre jeunesse se soumettait à une légère retenue et ne s'empressait pas assez pour faire danser les charmantes dames et les gracieuses demoiselles qui toutes étaient la parure du

© VILLE DE SISTERON

bal. La jeunesse, disons-nous, laissait ce soin aux vieux musiciens qui certes, ont été à la hauteur de leur tache et ont vaillament conduit le bal en faisant honneur à leur 45 ans passés. Mais le plus beau rôle appartient plutôt à la jeunesse, qui, doit payer de sa personne.

Ceci dit, ajoutons, que tout fut parfait et qu'ici encore les noctambules se jettèrent dans le mystère de la nuit à la poursuite d'un regain de jeunesse qui leur tendait les bras, mais qui leur échappa au moment ou il allait être saisi... Soyons discrets ! Et méfions-nous ! De fines oreilles nous écoutent et de jolis yeux nous lisent.

Voici le lundi qui amène St. Cécilon.

Ici le tableau change, pas de protocole. C'est la légendaire partie de cabanon, avec toutes ses farces, ses galéjades et ses propos gaulois.

Le nombre des fidèles qui adorent le fils de Sainte-Cécile va croissant chaque année. Tout le monde est le bienvenu, a condition toutefois que le nouvel adepte ait fait ses premières armes dans la musique ou qu'il ait déjà officié dans pareille chapelle.

Pas de protocole, avons nous dit : « Parfaitement Monsieur le bourgeois ! au cabanon nous mangeons avec les doigts ». Depuis 1739, le menu est tout indiqué, il est établi *ne varietur* et se compose de saucisses d'un roux appétissant et d'un goût exquis, puis des haricots cuits au jus d'un gigot (vous entendez Crin-Crin) le gigot lui même suivi d'une monstrueuse salade et d'un dessert varié, le tout arrosé de vins rouge et blanc et de chansons bachiques.

C'est au bastidon que les artistes se révèlent et se surpassent par leurs excentricités. Voici les comiques Crin-Crin Spinelli et son frère puiné Ernesta.

A eux deux ils amusent l'auditoire.
Et l'on rit à se décrocher la machoire.

Mais à la campagne comme à la ville l'horloge frappe ses coups de marteaux, il est tard et s'est le retour en musique dans Ségustèro : c'est encore plusieurs arrêts en de lieux saints jusqu'à l'heure ou le dernier verre est choqué. Tout rentre dans l'ordre : les instruments sont mis en gaine, les musiciens, repus de beuveries et de bombances, vont douillètement se glisser à côté de leurs moitiés qui ne dorment que d'un œil et qui ne veulent pas comprendre que Sainte Cécile à beaucoup plus d'adorateurs que Sainte Agathe.

Voilà comment les Touristes des Alpes fêtent leur patronne. Mânes de nos aïeux dormez en paix, vos fils vous succèdent dignement.

Si bémol.

Chronique Locale

SISTERON

Chiffre d'affaires.

L'impôt sur le chiffre d'affaires sera perçu à la mairie :

Mardi, 12 décembre, lettres A à F.
Mercredi, 13 - - G à O.
Jeudi, 14 - - P à la fin

Les retardataires qui ne se présenteront pas seront l'objet de poursuites.

Dans les P. T. T.

M. Gaillard, receveur des postes et télégraphes à Montlouis, est nommé receveur à Sisteron, en remplacement de M. Courbey, retraité.

Caisse d'Epargne.

La Caisse sera fermée à partir du 15 courant pour permettre l'arrêté des comptes. La première séance aura lieu le samedi 5 janvier 1923. Les déposants dont le compte n'atteint pas 5.000 francs, ne sont pas tenus de retirer les intérêts.

D'autre part, afin d'éviter l'encombrement qui se produit toujours au début de l'année, et par suite des attentes interminables, les déposants de la ville de Sisteron sont priés de se présenter de préférence le dimanche. Le samedi et les jours de foire seraient réservés aux étrangers.

Mutualité scolaire

Les membres participants de la mutualité scolaire des cantons de Sisteron et de Noyers sont priés de vouloir bien acquitter leur cotisation pour l'année 1922 avant le 1e janvier.

Tribunal Correctionnel.

Audience du 1er décembre. — Dans son audience, le Tribunal a eu à statuer sur une affaire de coups et blessures dont s'est rendu coupable un portugais nommé Doysantos José sur un transalpin le nommé Michechitti, sujet italien. Doysantos est condamné à deux mois de prison pour avoir porté un coup de rasoir à Michechitti.

— Le nommé Taubert Jacques Blaise, né en 1863 à Auzet (B.-Alpes) et laitier à St-Auban, se voit infliger huit jours de prison avec sursis, deux cents cinquante francs d'amende et à l'insertion du jugement pour avoir un peu trop additionné son lait en y ajoutant de l'eau.

Avis aux amateurs.

Aux sportifs du S.-V.

J'ai appris avec plaisir la réorganisation de la 1e équipe ; reverrons-nous ce "onze" triomphateur aux prises avec les meilleures équipes de la région ? Fera-t-elle revivre l'éternel souvenir de ce "grand onze" dont nous sommes les heureux descendants ou assisterons-nous seulement à quelques séances d'entraînement ?

Une rencontre avec la 2e équipe serait des plus intéressantes, nos vaillants « Petits Bleus » se feraient un devoir de se mesurer avec leurs grands frères. Ils revendiquent l'honneur de la première rencontre ; n'ont-ils pas fait merveille jusqu'à présent ? Que l'on songe a eux et que l'on se hâte pour que le championnat des Basses-Alpes retourne au Sisteron-Vélo.

Sans nul doute, la 3e équipe fera bientôt parler d'elle. Elle compte d'ailleurs de solides adeptes qui promettent de la rendre forte.

Un Sportif.

Casino-Théâtre.

Tournée Françaises. — C'est demain dimanche au Casino, que sera donnée une représentation du *Malade imaginaire* de Molière.

Contentons-nous de dire que cette très amusante comédie sera jouée par : M. Henri Deltour de l'Athénée ; Mlle Francine Bady du Gymnas ; Mlle Jeanne Millienne du Vaudeville ; M. Saulieu, Mlle Lorris et la petite Liliane Deltour du théâtre Marigny.

Nous souhaitons vivement le succès de cette soirée et nous engageons nos lecteurs a y assister en grand nombre.

Nécrologie.

Hier vendredi, avaient lieu au milieu d'une grande affluence de monde, avec le concours des élèves de tous nos etablissements scolaires les obsèques de M. Honoré Brunet, professeur en retraite.

Au cimetière, M. Thélène, maire de Sisteron et M. Grenet, principal du Collège ont retracé la vie toute de labeur du défunt qui a enseigné pendant 53 années sans interruption à notre Collège.

A Mme Vve Brunet, à ses fils le commandant Henri Brunet, Jules et Paul Brunet, de Mexico nous adressons nos sincères condoléances.

Souscription publique.

A la suite de l'incendie dont a été victime la semaine dernière la dame Vve Silvy de Bourg-Reynaud — incendie qui a détruit la totalité du linge, des meubles et une partie de la maison — de nombreuses personnes sont venues solliciter notre concours afin d'ouvrir une souscription en faveur de la sinistrée qui est d'un âge très avancé et sans ressources. Notre concours est en effet acquis à toutes les bonnes œuvres qu'elles quelles soient et d'où qu'elles viennent.

La souscription est ouverte dans nos bureaux où chacun peut venir y déposer son obole.

—o—

Casino-Cinéma.

Programme du samedi 9 decembre en soirée à 9 heures et du dimanche 10, matinée à 2 h. 30 :

Avidité, comédie dramatique en 5 parties, jouée par Maé Muray.

L'EMPEREUR DES PAUVRES, d'après le célèbre roman de Félicien Champsour. 2e épisose : *Le Pauvre.*

Charlot et le mari jaloux, comique.

Le piano sera tenu par M. Bombled, chef de musique.

La salle sera chauffée.

Prix des places : parterre, 2 fr. ; galerie, 1 fr. 50 en soirée. En matinée entrée générale, 1 fr. 50 ; Enfants, 1 fr.

—o—

Foire.

Après demain lundi aura lieu dans notre ville la dernière foire de l'année.

—o—

A VENDRE — Tout un rez de chaussée, libre de suite, situé rue Chapuzie. S'adresser à Mme Vve Gasquet.

— o —

A VENDRE un appareil Gaumont, neuf, avec tous ses accessoires. S'adresser à l'Eldorado, *Sisteron*.

On demande une bonne cuisinière. S'adresser au Touring Hôtel.

DAME demande travail de couture et de broderie. Travail soigné. Prix modéré. S'adresser au bureau du Journal.

ETAT-CIVIL

du 1e au 9 Décembre 1922

NAISSANCES

Mariage

Néant.

Publications de Mariages

Entre Paulin Joseph Doussoulin, cultivateur à Sisteron et Marie-Louise Henriette Guigues s. p. à l'Escale.

Entre Joseph Séraphin Reybaud, cultivateur et Marceline-Maria Latil, s. p. Sisteron.

Décès

Louis Hilarion Arnaud, rue Droite,

Honoré Théophile Brunet, 72 ans, villa Burlière. — Thérèse Bonnet, Vve Liotard, 68 ans, hôpital.

A VENDRE
MAISON
Quatre étages, deux magasins, située Place du marché. S'adresser à M. ROGER, 25, rue du Noble à Orange.

ON DEMANDE
pour l'Usine de **Saint-Auban**, Basses-Alpes, des manœuvres et des ouvriers spécialistes (chaudronniers, tourneurs, ajusteurs, maçons, menuisiers, charpentiers). Résidence à Sisteron transport journalier aller et retour en chemin de fer assuré aux frais de l'Usine.

Pour tous renseignements, s'adresser aux bureaux de la *Société des Forces Motrices de la Durance*, Place de l'Eglise à Sisteron.

En Vente à l'Imprimerie Librairie
Pascal LIEUTIER, Sisteron
fournisseur des Ecoles et du Collège
L'almanach Vermot et les agendas de bureau et de poche 1923
Agenda du P-L-M
Livres, Cahiers. Serviettes, stylos de marque et stylos pour écoliers
Musettes, Plumiers, Boite de crayons couleur, Compas et de peinture et toutes fournitures en général. Prix modiques.

A PARIS-MODES
Traverse de la Place. — **Sisteron**

La maison désireuse de ne présenter à chaque saison que des articles modes, sacrifie actuellement avec de très gros rabais : Paletots, laine tricots et Jerseys, fourrures, chapeaux garnis, forme melusine et autres, etc.
Voir notre rayon chemiserie et confections pour hommes.

CHAPELLERIE FRANÇAISE
N. CLÉMENT, Rue Droite, Sisteron

M. Clément informe les commerçants en chapellerie qu'il tient a leur disposition un stock formidable de chapeaux et casquettes des principales fabriques françaises avec des prix défiant toute concurence à qualité égale.

P. L. M — Touristes, *L'Agenda P. L. M. pour 1923*, qui vient de paraître, vous servira avant, pendant et après vos voyages. Original, ingénieux, documenté, pratique, écrit avec humour, illustré avec art, il renseigne en amusant. 250 illustrations dans le texte, 15 superbes hors-textes en couleurs, pochette de 12 cartes postales illustrées.

Prix : 5 francs.

En vente : à Paris, à l'Agence P. L. M. 88, rue St-Lazare et bureaux de ville de la Compagnie ; dans les Agences de voyage, les Grands Magasins et dans les gares et grands trains du réseau P. L. M.

Envoi franco à domicile (6 fr. 65 pour la France, 7 fr. 20 pour l'étranger) contre mandat adressé au Service de la Publicité P. L. M. 20, boulevard Diderot, à Paris.

© VILLE DE SISTERON

Etudes de Me Félix **Thélène**
avocat-avoué à Sisteron
et de Me Aimé **BERTRAND**,
huissier à **Sisteron**

Vente de Mobilier

dépendant

de succession bénéficiaire

Il sera procédé le **dimanche dix-sept décembre** mil-neuf-cent vingt-deux, **à dix** heures du matin, à Sisteron, **faubourg la Baume**, dans la maison du defunt ci-dessous dénommé, à la

VENTE

aux Enchères Publiques et en Bloc

des **meubles, linge, hardes et outils**, dépendant de la succession de feu Henri-Michel **Tourniaire**, de son vivant propriétaire demeurant et domicilié à Sisteron, faubourg la Baume, où il est décédé le 11 mai 1922

Cette vente a été autorisée par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal civil de Sisteron en date du dix-sept novembre mil-neuf-cent-vingt-deux, en egistré

signé : A. BERTRAND.

Pour renseignements et pour visiter s'adresser à Me Guillaume **Buès** notaire à Sisteron.

Etude de Me Guillaume Buès,
Capacitaire en Droit
Successeur de Me BOREL
Notaire à **Sisteron** (Basses-Alpes)

Vente de Fonds de Commerce

PREMIERE INSERTION

Suivant acte reçu par Me **Buès**, notaire à Sisteron, le deux décembre mil-neuf-cent-vingt-deux, Monsieur Sylvain-Joseph **Margaillan**, limonadier et mécanicien et Madame Julia **Martin** son épouse autorisée, demeurant ensemble à Sisteron, ont vendu à Monsieur Léon-Auguste **Samuel**, agriculteur, demeurant à La Saulce, le fonds de commerce de café qu'ils exploitaient à Sisteron, rue Droite, connu sous le nom de *Café Eysseric, Margaillan successeur.*

Opposition dans les dix jours de la deuxième insertion en l'étude de Me **Buès**, notaire, domicile élu.

G. BUES.

Etudes de Me **Félix THÉLENE**,
avocat-avoué à Sisteron (B A.)
et de
Me **Guillaume BUÈS**, notaire
à Sisteron (B. A,)
successeur de Me BOREL.

VENTE

PAR LICITATION

D'IMMEUBLES

situés sur le territoire de la commune de SISTERON

Le **Dimanche sept Janvier** mil-neuf-cent vingt-trois, à **quatorze** heures, en l'étude et par le ministère de Me **Buès**, notaire a Sisteron, à ces fins commis par jugement du Tribunal civil de Sisteron du vingt novembre mil-neuf-cent-vingt-deux, il sera procédé à la

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la commune de SISTERON.

DESIGNATION

des Immeubles à Vendre

PREMIER LOT

Maison à Sisteron, faubourg de la Baume, composée de cave et écurie au rez-de-chaussée ; cuisine et deux chambres au premier étage ; petite chambre et galetas au deuxième étage, paraissant cadastrée sous le numéro 130 p. section C,

Mise à prix : Quinze cents francs.
ci..... **1500** francs.

DEUXIEME LOT

Partie de **Maison** mêmes lieu et faubourg, comprenant : partie d'une cave et d'une écurie au rez-de-chaussée ; une chambre au premier étage et un cabinet au haut des escaliers ; touchant au levant, veuve Coupier ; au midi Laurent ; au couchant route de grande communication No 3 ; et au nord ruelle et Estellon.

Mise à prix : Douze cents francs.
ci..... **1200** francs

TROISIEME LOT

Bosquet quartier de Tillette, paraissant cadastré sous le numéro 1983 p. pour une contenance cadastrale de 40 ares.

Mise à prix : Vingt francs.
ci..... **20** francs.

QUATRIEME LOT

Labour quartier d'Entrayes ou Soleilhet, confrontant au levant Imbert ; au midi chemin ; au couchant, le même et au nord Reynaud, d'une contenance approximative de 20 ares.

Mise à prix : Neuf cents francs.
ci..... **900** francs.

CINQUIÈME LOT

Labour arrosable, quartier de la Plaine de la Baume ; confrontant : au levant Aillaud ; au midi Maldonnat ; au couchant route de La Motte et au nord Canal ; paraissant cadastré sous le numéro 781, section B. pour une contenance de 27 ares 30 centiares.

Mise à prix : Sept cents francs.
ci..... **700** francs.

SIXIEME LOT

Labour arrosable, même quartier ; confrontant au levant Thélène, canal entre les deux ; au midi, Imbert ; au couchant Ailhaud et au nord canal et hôpital, paraissant cadastré sous le numéro 793 section B. pour une contenance de 22 ares 30 centiares.

Mise à prix : Huit cent cinquante francs.
ci..... **850** francs.

Les immeubles ci-dessus désignés dépendent de la succession de M. Henri-Michel **Tourniaire**, en son vivant propriétaire agriculteur, demeurant à Sisteron, faubourg de la Baume, décédé à ce lieu le onze mai mil-neuf-cent-vingt-deux

La vente a été ordonnée par jugement du tribunal civil de Sisteron en date du vingt-quatre novembre mil-neuf-cent-vingt-deux, enregistré, rendu à la requête de :

1° M. Henri-Joseph **Tourniaire**, propriétaire agriculteur, domicilié à Sisteron, actuellement soldat au 504e régiment de chars de combat en garnison à Valence (Drôme).

2° Madame Antonia-Léonie **Amar** sans profession, épouse divorcée en premières noces de Monsieur Henri-Michel **Tourniaire** et épouse en secondes noces dûment autorisée de Monsieur Léon **Gilles**, tourneur à l'arsenal de la Marine, demeurant ensemble à Toulon-sur-Mer.

3° Du dit Monsieur Léon **Gilles** sus-nommé ;

Madame **Gilles** tutrice dative et Monsieur **Gilles** co tuteurdu mineur ; Louis **Tourniaire**, né à Sisteron le quatorze septembre mil-neuf-cent-six.

Ayant tous pour avoué Me **Thélène**.

Elle aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges dressé par Me Guillaume **Buès**, notaire à ces fins commis et en présence de Monsieur Victor **Tourniaire**, fermier à Vaumeilh, subrogé tuteur du mineur Louis **Tourniaire**, ou lui dûment appelé.

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Thélène**, avoué poursuivant la vente ou à Me Guillaume **Buès**, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Sisteron, le 9 Décembre 1922,

F. Thélène.

FAIBLES, SURMENÉS

et tous ceux qui souffrent d'Anémie, Vertiges, Palpitations, Troubles nerveux, Artério-Sclérose, Tuberculose, Diabète, Paludisme, Cachexies ou de toutes maladies de déchéance organique, en un mot tous les affaiblis soit par maladie ou par surmenage retrouveront FORCE, VIGUEUR, SANTÉ, grâce au

PHOSPHANOL

qui, par sa richesse en Arsino-Nucléinophosphates, Hémoglobine et Extraits végétaux reconstitue les **cellules nerveuses**, augmente les **globules rouges** du sang, tonifie la **moëlle épinière**, et les **organes essentiels**. C'est le

ROI DES RECONSTITUANTS

qui **redonne de la vie** à tout organe malade et procure **un sang riche, base de la santé.** Chez les neurasthéniques, anémiés, tuberculeux, impuissants, le **PHOSPHANOL** ramène l'appétit, les poumons sont revivifiés, la vigueur et la résistance augmentent, palpitations, migraines, troubles nerveux disparaissent. Le **PHOSPHANOL** existe en élixir et en cachets. **Prix** : Le flacon où la boîte de 50 cachets : 8 francs. Franco : 9 fr. 30 — **La cure** complète de 4 flacons ou 4 boîtes : franco 32 francs.

PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richard-Lenoir - **PARIS** - et toutes Pharmacies.

Dépôt à Sisteron, Pharmacie Bœuf.

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à Sisteron chez Mme Suzanne Passard ; et au bureau du journal.

à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.

à Marseille chez Mme Monier, kiosque 12, des allées de Meilhan.

Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditérannée

Mise en marche du "Côte d'Azur" de nuit

La Cie P.-L.-M. a décidé de remettre en marche, à partir du lundi 6 novembre, le Côte d'Azur rapide de nuit *Paris-Menton* qui quitte Paris à 17 h. 35 pour arriver à Nice à 10 h. 45 et à Menton 11 h. 54.

Ce train aura lieu, au début, trois fois par semaine, les lundi, mercredi et vendredi. Il deviendra quotidien dès que s'accentuera le mouvement.

Le rapide *Paris-Menton* comporte des places de lits-salon avec draps, des couchettes, des places de vagons-lits, des 1re classes et un vagon-restaurant.

C'est le train le plus rapide entre Paris et la Côte d'Azur. C'est de plus, la relation la plus pratique, celle dont l'horaire s'adapte le mieux à la commodité du voyageur.

Par le *Côte d'Azur de Nuit* Nice est à une Nuit de Paris.

Etude de Me Félix THELENE
Avocat-Avoué à **Sisteron** (B.A.)

EXTRAIT

d'un

jugement prononçant le Divorce

D'un jugement contradictoire rendu par le Tribunal civil de Sisteron, le vingt-six mai mil-neuf-cent-vingt-deux enregistré et signifié au profit de la dame Marie-Rose **Pic** épouse **Truc** Léon, institutrice à Thoard (Basses-Alpes).

Contre :

Monsieur **Truc Léon**, instituteur, domicilié et demeurant à Sisteron,

Il a été extrait ce qui suit :

Le Tribunal déclare Monsieur Truc mal fondé en sa demande, l'en déboute et faisant droit à la demande reconventionnelle de la dame Pic prononce au profit de cette dernière le divorce entre les époux **Truc-Pic** ;

Commet Me **Buès**, notaire à Sisteron pour procéder aux opérations de liquidation de la communauté ayant existé entre les époux, en cas d'acceptation de la communauté et, s'il y a lieu, à la liquidation des reprises.

Condamne Monsieur Truc aux dépens.

Sisteron le 6 décembre 1922.

Pour extrait :

F. Thelène.

PAR LA FAUTE DES ENTREPRENEURS

qui aménagent ses locaux

Le Quotidien EST EN RETARD

Il paraîtra en Décembre seulement.

Le Quotidien est fondé par Le Progrès Civique POUR DÉFENDRE ET PERFECTIONNER LES INSTITUTIONS RÉPUBLICAINES

© VILLE DE SISTERON

FABRIQUE DE CHAPEAUX PAILLE & FEUTRE

pour Hommes, Dames, Fillettes et enfants

Exposition de Digne 1883 — Gros et Détail — Exposition de Nice 1883-84

Médaille de Vermeil

Ancienne Maison F. Santini
Fondée en 1878

A. INNOCENTI

neveu et successeur

9, Boulevard Gassendi, DIGNE

Médaille d'Or

Spécialité de Chapeaux melusine et pannés

Réparations, Transformations, teinture pour Dames seulement

Succursales :

SISTERON, rue Mercerie, en face la Coopérative,
SEYNE, à côté du Bureau des Messageries.

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Faubourg La Baume

SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

Bijouterie - Horlogerie - Orfévrerie

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE
Bijoux et articles pour Cadeaux
Orfèvrerie en écrins
Articles pour fumeurs - Or et Argent
Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe
Réparations et transformations en tous genres

Montres -- Pendules -- Réveils
de toutes marques
LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

Chaussures en tous Genres

AUTRAN Adolphe

11, Rue de Provence - SISTERON

GRAND ASSORTIMENT DE CHAUSSURES DE LUXE POUR
HOMMES, DAMES, GARÇONNETS, FILLETTES, ENFANTS
Toile blanche, Tennis, Espadrilles, Corde

CHAUSSURES DE CAMPAGNE
sur mesures, fabriquées dans son atelier

— Réparations —

PLUSIEURS ARTICLES SOLDES
Le tout à des prix très réduits

MAISON FONDÉE EN 1880

IMPRIMERIE -- LIBRAIRIE -- PAPETERIE
— MAROQUINERIE ---
ARTICLES de FANTAISIE et de BAZAR

Pascal LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Fournisseur des principaux Etablissements Scolaires

Livres scolaires et classiques,
Cahiers *Le Sisteronnais* et *la Cigale*, papier de 1e choix, propriété de la maison Lieutier.
Encres noire et de couleur,
Cahiers de dessin et de musique,
Boites de compas et de peinture,
Papier à lettre fantaisie et ordinaire

Tous les parfums, toutes les crêmes

Factures - Têtes de lettres - Cartes, d'adresse et de visite - Enveloppes
Carnets à souches - Régistres,
Affiches de tous formats,
Prospectus - Programmes.

Albums à dessin - Portefeuilles.
Serviettes - Musettes - Plumiers,
Crayons noirs et de couleurs, règles
Romans - Livraisons

Le plus moderne des Journaux

EXCELSIOR

le seul illustré quotidien français paraissant sur 6 ou 8 pages et donnant par le texte et l'image tous les événements du monde entier, a réduit le prix de ses abonnements.

Prix des Abonnements pour les Départements :
Trois mois. 18 fr. | Six mois. 34 fr. | Un an. 65 fr.

En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demander la liste des PRIMES GRATUITES fort intéressantes dont une

ASSURANCE de 5.000 frs
1° Contre tous accidents provenant du fait d'un moyen de locomotion ou de transport quel qu'il soit, ou 2° Contre accidents domestiques.

0 fr. 20 le N° dans les Départements

F. HAUËT

SEUL REPRESENTANT

58, Av. de la VICTOIRE

NICE

(A.M.)

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON